



LEGENDE

Représentation schématisque du degré d'utilisation du sol par lot ou par zone

Délimitation du PAP et des zones de PAG
 - - - - - délimitation du PAP
 - - - - - délimitation des différentes zones de PAG

Courbes de niveau
 - - - - - terrain existant
 - - - - - terrain nivelé

Nombre de niveaux
 +1.0... nombre de niveaux entres
 +1.2...B nombre d'étages en béton
 +1.2...C nombre de niveaux sous terrain
 +1.2...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions
 H1x hauteur à la cote de la toiture
 H2x hauteur à la cote de la toiture
 H3x hauteur au faite de la toiture

Types, dispositions, et nombre des constructions
 OC construction en cadre complet
 OC1 construction en cadre non complet
 M1 maison isolée
 M2 maison jumelée
 M3 maison accolée

Types et nombres de logements
 L1 logement de type individuel
 L2 logement de type collectif
 L3 logement de type collectif

Formes de toiture
 T1 toiture plate
 T2 toiture à versant, angle d'inclinaison
 T3 orientation de la toiture

Garant des immeubles (par coupes)
 A alignement dérogatoire pour constructions destinées au séjour principal
 B limites de surfaces constructives pour constructions destinées au séjour principal
 C alignement dérogatoire pour dépendances
 D limites de surfaces constructives pour dépendances
 E limites de surfaces constructives pour constructions accessoirisées
 F limites de surfaces constructives pour constructions accessoirisées

Délimitation des lots et des zones
 LOT projet
 ZONE terrain octés au domaine public commun

Degré de mixité des fonctions
 F1 pourcentage minimal en surface construite brute à déduire du logement par construction
 F2 pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
 F3 pourcentage dérogatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics
 EP1 espace vert privé
 EP2 espace vert public
 EP3 aire de jeux ouverte au public
 EP4 espace extérieur privé avec accès
 EP5 aire de circulation motorisée
 EP6 espace couvert avec accès à l'extérieur
 EP7 espace ouvert / aire piétonne / aire piétonne
 EP8 aire de circulation de type piste cyclable ou piste de trottinette

Plantations et arbres
 A1 arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
 A2 arbre projeté / non à conserver
 A3 arbre projeté / arbre à conserver
 A4 arbre projeté / arbre à conserver

Servitudes
 S1 servitude de droit civil (sauf exception)
 S2 servitude de droit public
 S3 servitude de passage
 S4 servitude de passage à l'éclairage
 S5 servitude de droit civil (sauf exception)
 S6 servitude de droit public
 S7 servitude de passage
 S8 servitude de passage à l'éclairage

Reference: 16.021.1814
 Le présent document appartient à son dépositaire
 d'Approbation du 05.03.2014
 Le Ministre de l'Intérieur
 Dan Kersch

INDICE	DATE	MODIFICATIONS
A	10.09.2013	mise à jour
B	30.09.2013	mise à jour
C		
D		
E		
F		
G		
H		
I		

MATRE D'OUVRAGE
 M et Mme Hansch-Schöxmel, M Müller Jean-Pierre, Cogebrüder-Gruppe Immobilière Neu, s.à.r.l., Fr. W. W. H. W. S. A., M Schroeder Roland

PROJET
 PAP à ERPELDANGE

OBJET
 PARTIE GRAPHIQUE

STADE
 PAP

20, route de Trèves, b.p. 34
 14111 Grevenmacher
 tél: 00352 75 90 50
 fax: 00352 75 50 90
 e-mail: info@archiweb.lu
 www.archiweb.lu

INDICE	ECHELLE	DATE	PLAN N°:
B	1:250	05.02.2013	1133-11